

**6 Société et Culture**

**Ici et ailleurs**

•Musique  
**Décès du chef d'orchestre de Magic System**

Le chef d'orchestre du groupe ivoirien Magic System, Didier Bonaventure Deigna dit Pépito, est décédé par noyade, a annoncé, hier, le groupe qui fait face à un nouveau drame après celui de Papa Wemba, mort sur scène, il y a une semaine à Abidjan. Magic System "a le regret et la profonde douleur d'annoncer le décès de son batteur et chef d'orchestre Didier Bonaventure Deigna dit Pépito, survenu le dimanche 1er mai dernier par noyade à Jacquerville (sud de la Côte d'Ivoire) dans sa 46e année", souligne le groupe dans son communiqué.

Le musicien qui séjournait dans la station balnéaire est "décédé en tentant de sauver de la noyade une personne", a expliqué un membre de sa famille.

• A Kinshasa  
**Des banderoles rivalisent d'hommages à Papa Wemba**

Banques, stations service, restaurants, sociétés de télécommunications et anonymes quadrillaient Kinshasa, hier, avec des banderoles d'hommage à l'idole de la musique congolaise, Papa Wemba, mort sur scène le 24 avril à Abidjan.

• Justice  
**Recours rejeté pour WhatsApp**

Un juge brésilien a rejeté, hier, le recours présenté par WhatsApp pour débloquent la messagerie suspendue, depuis lundi, sur ordre judiciaire dans tout le pays qui est l'un des principaux utilisateurs de ce service dans le monde. "Le juge d'appel Cezário Siqueira Neto a maintenu la décision qui bloque la messagerie WhatsApp" pour 72 heures pour rétention d'informations dans le cadre d'une enquête sur le trafic de drogue, a indiqué, dans un communiqué, la justice du Sergipe, Etat du nord-est du Brésil, à l'origine du blocage.

• Théâtre  
**USA: record de nominations pour "Hamilton" aux Tony**

La comédie musicale phénomène "Hamilton", inspirée de la vie d'un héros de l'indépendance des États-Unis Alexander Hamilton, a été nommée, hier, dans 16 catégories des Tony Awards, les trophées du théâtre à Broadway, un record.

**Rassemblés par I. I**

**Barreau du Gabon/Campus 2016 à Libreville**  
**L'avocat face aux nouveaux défis**

**Christian G. KOUIGA**  
Libreville/Gabon

*La cérémonie solennelle, ouverte, hier, en présence du Premier ministre Daniel Ona Ondo, du président de la Cour constitutionnelle, Marie Madeleine Mborantsuo, et de nombreuses autres personnalités, a été l'occasion de porter la réflexion sur cette réalité qui s'impose désormais comme une exigence pour les avocats.*

**AMORCÉ** la veille par une formation transversale organisée conjointement par le barreau du Gabon, la CIB et le CIFAF à l'endroit des avocats africains présents à ces importantes assises de Libreville, qui prennent fin ce vendredi, le Campus international Gabon 2016, après celui de Bamako au Mali, a été ouvert officiellement hier, Cette rencontre, à laquelle prennent part plus de 200 avocats venus d'Europe et des pays africains membres de l'OHADA, se veut un campus international d'information, de formation et d'échanges des plus hauts niveaux. Mieux, pour le Bâtonnier du Gabon, Me Jean Pierre Akumbu M'Oluna, c'est "une excellente opportunité pour notre Barreau qui espère, au cours de ce campus, profiter de la très grande expérience des Barreaux de Paris et des pays amis pour s'enrichir et pour faire face aux nombreux défis qui ne manquent pas et ne manqueront pas toujours de se poser à lui".

Qu'il a raison ! Puisque la profession d'avocat est en train de connaître, aujourd'hui, une mue impressionnante. Voire "inquiétante" au regard des nouveaux défis qui s'inscrivent désormais comme une "exigence" pour les avocats du monde, et du Gabon en particulier. C'est certainement pour cela que les initiateurs ont pensé à porter leurs réflexions autour des thématiques comme : "droit économique et des marchés émergents",



Le Bâtonnier du Gabon, à l'ouverture du Campus international des avocats, hier : s'enrichir des expériences des autres barreaux pour faire face aux nouveaux défis.



Ici, échanges chaleureux dans la salle des pas perdus entre le Premier ministre, le Bâtonnier du Gabon, et l'ambassadeur de France au Gabon. Photo de droite : Une vue des invités avec, au premier rang (2e à d), le président de la Cour constitutionnelle, Marie Madeleine Mborantsuo.



"rôle de l'avocat dans la cité", "les atouts de l'avocat par rapport aux professions du droit", "la défense des femmes et des enfants mineurs", "le défi de la compétitivité, la mondialisation des échanges commerciaux qui affecte la profession d'avocat et les services juridiques qui exigent de libéraliser et d'accepter la libre circulation et le libre exercice des avocats dans les différents Etats", etc.

Mais autant il faut faire évoluer les pratiques de l'avocat, autant ceux-ci craignent d'être pris dans le tourbillon de la mondialisation qui veut leur imprimer "une bifurcation, sinon une modification de son statut traditionnel".

Or en l'espèce, l'une des choses qui pourraient arriver à cette profession, craint aussi le Bâtonnier, Me Akumbu M'Oluna, est "la suppression de son monopole de plaidoirie, sa représentation, sa postulation et sa mise sous tutelle". Dessein inique ! Car pour le Bâtonnier du Gabon, ce serait couper la langue à l'avocat. "Napoléon a eu l'idée, et a manqué de la

faire; d'autres personnes veulent réaliser ce dessein à leur manière au 21e siècle". Mais il garde espoir en pensant que "la recherche de l'amélioration des perspectives économiques de l'avocat

ne doit pas sacrifier les acquis qui font le particularisme de cette profession qui a séduit son indépendance par son organisation". Gageons que lui et ses confrères sauront, tout au

long de ce campus, relever les nouveaux défis qui se posent avec acuité à leur profession qui a, entre autres missions, celle d'assurer le meilleur accès de tous aux bienfaits de la justice.



**Mon chéri Martin MBENG ONGOUA**

05 mai 2015 - 05 mai 2016

Voilà un an déjà que tu as été arraché brutalement à mon affection, me laissant ainsi dans un océan d'incertitudes. Ce départ a laissé une cicatrice indélébile dans mon cœur que rien au monde ne pourra soigner. Tout en respectant ce décret divin qui m'a éloigné de toi, mon réconfort réside aujourd'hui dans la foi, c'est avec celle-ci que j'arrive à surmonter les méchancetés de ce monde. En ce jour de triste souvenir, ton épouse MBENG ONGOUA Irmine Viviane, tes enfants, petits-enfants, sœurs et belles-sœurs invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en ta mémoire. Une messe sera dite ce **vendredi 6 mai 2016 à 18h** en l'Eglise Saint André des trois Quartiers.

Epouse MBENG ONGOUA Irmine Viviane

**Fête de l'Ascension**

**Judi 5 mai férié, chômé et payé**

Le ministre du Travail et de l'Emploi porte à la connaissance des employeurs et des travailleurs que, conformément aux dispositions du décret N°00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998, réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le décret N°000484/PR/MTE du 26 mai 2004, la **journée du jeudi 5 mai 2016 marquant la fête de "l'Ascension", est déclarée fériée, chômée et payée** sur toute l'étendue du territoire national.